

BAROMÈTRE 2016 DES SOLUTIONS DURABLES

Du Baromètre de la faim au Baromètre des Objectifs de développement durable



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA
DIGNITÉ DE TOUS DANS LES VILLES DE DEMAIN

SOMMAIRE

P. 2-3	Qu'est-ce que les ODD ?
P. 4-5	ODD, sécurité alimentaire et ville durable
P. 6-7	Le défi alimentaire dans les villes
P. 8-9	L'agroécologie, une solution dans les milieux rural et urbain
P. 10-11	Le défi des personnes réfugiées
P. 12	L'eau en milieu urbain
P. 13	L'énergie propre au service de la sécurité alimentaire
P. 14-15	Lutter contre les inégalités
P. 16	Engagez-vous

En septembre 2015, les 196 délégations des Nations Unies adoptaient les 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ce nouveau cadre global a pour ambition de mettre fin à toute forme d'inégalité et d'injustice, et à faire face au changement climatique d'ici 2030. Il se fonde sur les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000, mais les remplace et comble leurs lacunes en proposant une approche intégrée et universelle. Si l'extrême pauvreté a reculé depuis 2000, elle accable encore un trop grand nombre de personnes. De même, les inégalités ont augmenté et des conflits violents perdurent, entraînant le déplacement de millions de personnes qui doivent faire face à des situations d'extrême vulnérabilité. A ces déplacements massifs de populations, s'ajoute une croissance accrue de la population, couplée d'une urbanisation effrénée et de risques de catastrophes climatiques de plus en plus fréquents, nécessitant une réponse globale et concertée.

Les années 2015 et 2016 sont des années charnières pour le développement de demain. Après l'adoption des ODD en septembre, l'Accord de Paris, premier accord universel sur

le climat, était approuvé à l'issue de la COP21 le 12 décembre 2015 à Paris. L'année 2016 sera quant à elle marquée par la COP22 à Marrakech et Habitat III (Troisième conférence des Nations Unies sur l'Habitat et le Développement durable) à Quito. Afin de s'inscrire dans cet Agenda du développement, ce Baromètre des solutions durables se propose de traiter les thèmes de la sécurité alimentaire et des villes durables à travers le prisme des ODD. A la suite du Baromètre de la faim consacré aux problématiques de sécurité alimentaire, cette publication couvre dorénavant les ODD de manière globale : leurs apports, défis, et accomplissements.

Ce nouveau Baromètre est un outil, parmi d'autres, pour sensibiliser à l'importance de ce nouveau cadre et au rôle clef de la société civile et de chacun dans la réalisation des ODD. Plusieurs messages ressortent de la publication et sont le signe d'une volonté commune des organisations y contribuant d'adopter une approche partenariale pour réaliser les ODD à travers le monde. Trois défis majeurs sont à relever :

1. Les acteurs publics et privés agiront de concert pour réaliser les Objectifs de développement durable auxquels ils se sont engagés d'ici 2030,

dans les pays les plus développés comme dans les pays les moins avancés ;

2. Les initiatives portées tant par les autorités publiques que la société civile dans le Nord comme dans le Sud s'échangeront et se dupliqueront dans toutes les régions du monde, au moyen d'une coopération efficace et transparente entre les différents Etats et acteurs, notamment pour assurer la sécurité alimentaire ;

3. En 2030, 60 % de la population mondiale vivra en zone urbaine. Il est donc déterminant d'assurer que cette urbanisation soit durable et source de développement pour lutter contre le changement climatique, les inégalités et l'insécurité alimentaire.

Ce nouveau Baromètre des solutions durables met en lumière ces enjeux cruciaux ainsi que des initiatives positives au niveau local portées par les ONG, associations et acteurs publics et privés au Nord comme au Sud, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Bonne lecture, en vous souhaitant d'être inspirés !

Les membres du collectif du Baromètre

DAVID NABARRO

« L'Agenda 2030 n'aura de sens pour notre monde et ses habitants que s'il est intégralement mis en place »

Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies Ban-Ki Moon au poste de Conseiller spécial pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en décembre 2015, David Nabarro est également depuis 2009 le Représentant spécial du Secrétaire général pour la sécurité alimentaire et la nutrition. A l'occasion d'une déclaration adressée aux ONG membres de l'Alliance2015, David Nabarro insiste sur l'importance de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et sur l'universalité de la feuille de route.



au cœur de ses propositions, et en faisant des droits de l'Homme et de la justice sociale une priorité. L'Agenda 2030 met l'accent sur l'importance de cibler en priorité les besoins de ceux laissés pour compte parce qu'ils sont difficiles d'accès, déplacés, ou parce qu'ils ne peuvent pas facilement participer à des activités de développement.

De l'ambition à l'action, comment mettre en œuvre l'Agenda ?

L'Agenda n'aura de sens pour notre monde et ses habitants que s'il est intégralement mis

en place. Le niveau d'ambition fixé par les responsables nationaux, reflété au niveau international, doit être assorti d'investissements suffisants pour atteindre les objectifs fixés ; cela implique un changement d'échelle des financements avec une mutation « des milliards vers des dizaines de milliards ». L'ambition a aussi besoin d'être nourrie au niveau local pour qu'elle soit enracinée partout. Tout comme le développement de l'Agenda lui-même, les Etats membres doivent développer les initiatives nécessaires pour mettre en œuvre l'Agenda en fonction des contextes nationaux, en veillant à ce que cet Agenda soit à la base de toutes les réflexions.

Comment l'insécurité alimentaire est appréhendée au sein de l'Agenda 2030 ?

L'ambition est formulée dans l'ODD 2, avec la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition, et le développement d'une agriculture responsable, avec un ensemble d'actions

exhaustives et imbriquées qui doivent contribuer à assurer la justice sociale, à éradiquer la pauvreté dans les milieux ruraux, et améliorer la santé et le bien être des personnes.

L'objectif des OMD de réduire de moitié la part des personnes souffrant de faim chronique a été atteint dans 73 pays sur 129, et la sous-nutrition chronique s'est considérablement réduite. Toutefois, aujourd'hui encore, près de 800 millions de personnes n'ont pas assez de nourriture pour vivre une vie saine. A travers l'objectif de « Faim Zéro », l'Agenda s'engage à éradiquer la faim et la malnutrition pour tous d'ici 2030.

C'est une cible ambitieuse, mais c'est essentiel de donner cette vision de l'Agenda 2030. Le coût de la faim est non seulement mesuré en perte de vies humaines mais aussi en potentiel inexploité pour les individus. Cela affecte l'aptitude des communautés à tenir leurs propres objectifs de développement social, et freine leur prospérité économique. Notre manière de cultiver, transformer, distribuer et consommer la nourriture aura des conséquences importantes sur les personnes, la planète, la prospérité et la paix.

Nous ne pourrions pas parvenir à cette ambition de « Faim Zéro » sans mettre fin à la pauvreté dans les milieux ruraux, sans l'autonomisation des femmes, sans transformer l'agriculture et le système humanitaire de manière à les rendre inclusifs, résilients, et responsables, et sans protéger les écosystèmes et les ressources naturelles. Cela implique aussi de reconsidérer les facteurs structurels de la pauvreté et de la faim, et de s'assurer que les politiques et pratiques au Nord en matière agricole, commerciale et bioéconomique évoluent afin de ne plus menacer la sécurité alimentaire des populations du Sud.

En quoi l'Agenda 2030 est-il différent de ce que nous avons connu auparavant ?

L'Agenda 2030 est marqué par un certain nombre de principes qui le différencient de ce que nous avons pu connaître par le passé. L'Agenda est universel - il s'applique à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, et indépendamment de leurs statuts politique et socio-économique. Il se distingue ainsi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui étaient uniquement applicables aux pays en développement. Pour l'Agenda 2030, chaque pays est un pays en développement. Tous les pays doivent changer leurs manières d'opérer, dans un monde globalisé où les politiques nationales ont une incidence bien au-delà de leurs frontières, pour assurer un avenir durable pour tous.

L'Agenda propose un changement en profondeur, en cherchant à éradiquer une fois pour toute la pauvreté et la faim, tout en préservant la planète. L'Agenda ambitionne de ne laisser personne de côté en mettant l'Homme

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BAROMÈTRE DES SOLUTIONS DURABLES 2016



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST AUSSI POUR LA FRANCE !

Si on les prend au sérieux, les ODD constituent un véritable projet politique d'ampleur mondiale. Les pays européens portent une responsabilité particulière de les mettre en œuvre rapidement et de manière exemplaire : d'une part, ils sont en forte convergence avec des valeurs qui ont été au cœur du projet européen, comme la réduction des inégalités ; et d'autre part, la crédibilité des accords internationaux de 2015, sur le climat comme sur les ODD, risque de voler en éclat si les pays du Nord, en particulier, tardent à les traduire en actes.

Pour que ces ODD universels aient une chance de transformer nos sociétés et de les amener vers le développement durable, il faut que des moyens spécifiques soient mis en œuvre dans notre propre pays, pour assurer la sécurité alimentaire en France, de manière durable, et sans exporter la non durabilité vers les autres pays de la planète ; et il faut aussi que la France contribue par son aide au développement et sa coopération en matière de recherche et d'innovation, à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les autres pays.

Que vont bien pouvoir changer les ODD ? Ce projet politique mondial ne s'incarnera en France et dans le monde que si ces objectifs entrent dans le débat politique de chacun des pays. Les acteurs politiques et les mouvements sociaux, notamment ceux dont la mission est très convergente avec ces objectifs mondiaux, comme les ONG ou les banques alimentaires, doivent considérer ces Objectifs de développement durable, et par exemple la sécurité



Consultation des acteurs de la société civile organisée par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international en juin 2016 à Paris avant la remise du rapport sur les ODD par la France aux Nations Unies le 22 juillet 2016.

alimentaire, l'agriculture durable, la réduction des inégalités, etc. comme des engagements dont ils peuvent tenir leur propre gouvernement comptable.

Ces objectifs et le processus de rapportage auprès des Nations Unies ont pour seule vertu de permettre, si ces acteurs sociaux s'en saisissent, d'engager un nouveau dialogue ou de trouver un nouveau point d'appui pour plaider en faveur de réformes des politiques en place ou de nouveaux projets. En effet, il ne s'agit pas uniquement de plaider pour des moyens supplémentaires, mais plus largement de changer de paradigme de développement et d'aligner les principales politiques économiques et secto-

rielles sur ces ODD. Ces politiques, comme la Politique agricole commune par exemple, ont un impact déterminant sur nos systèmes alimentaires et impactent aussi, en Europe et dans le monde, la sécurité alimentaire.

Qu'ont prévu Bercy, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement, pour mettre en œuvre les ODD ? Il est essentiel que la société civile leur demande des comptes et les appuie pour entrer dans une véritable logique d'apprentissage et de transformation.

Sébastien Treyer
Institut du Développement Durable et des
Relations Internationales (IDDRI)

QUELS ENJEUX POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN MILIEU URBAIN ?

Quel est le rôle des villes dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ? Acteurs clefs du changement et de l'implication des citoyens dans le processus de développement durable, les villes peinent à s'impliquer sur les enjeux décisionnels fixés par les Etats au niveau des instances intergouvernementales.

Interview de Frank Bo, maire de Växjö, "ville la plus durable au monde" en Suède et de Khalifa Sall, maire de Dakar au Sénégal qui nous livrent leur point de vue sur le rôle des villes dans la conduite des changements à opérer pour parvenir à une collaboration des zones rurales et urbaines pour un système agricole durable et efficace.

Selon vous, quels sont les principaux enjeux actuels auxquels font face les grandes villes, principalement en termes d'impact de l'urbanisation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Frank : Selon moi, l'enjeu le plus important réside dans le fait que nous ne savons pas encore à quel point les changements climatiques impacteront la production alimentaire globale, régionale ou locale. En s'attaquant à la problématique des changements climatiques, nous pouvons répondre à l'enjeu de la sécurité alimentaire.

Pouvez-vous identifier les enjeux spécifiques des villes qui font face à une crise économique ?

Le développement durable nécessite un système économique durable. Les dynamiques de développement durable peuvent être remises

en cause en période de crise économique dans la mesure où les villes se focalisent moins sur les enjeux écologiques et sociaux. Toutefois, il est important de noter que les dimensions économiques, sociales et écologiques sont intrinsèquement liées.

Il est certain que la croissance économique et l'entrepreneuriat se développent dans les villes s'efforçant de réduire leur besoin en énergies fossiles et leur empreinte écologique.

En quoi les liens entre les zones rurales et urbaines sont essentiels et comment sont-ils assurés ?

Nous devons comprendre qu'une ville ne peut pas survivre sans les zones rurales ; il est donc primordial pour les villes urbaines de préserver la vie dans les campagnes. Ces plans de préservation doivent être développés avec les populations vivant et travaillant dans les zones rurales.

Quelle est la place de la société civile dans les initiatives pour assurer la sécurité alimentaire et nutritive ?

La société civile, dont les organisations d'agriculteurs, sont des producteurs clefs de l'alimentation. Les gouvernements nationaux et les administrations locales doivent fournir les mécanismes nécessaires leur permettant d'assurer ce rôle.

Quel rôle jouent actuellement les villes dans la mise en place des Objectifs de développement durable et des décisions prises par les Etats à l'issue de la COP21 ? Quel rôle joueront-elles dans les prochaines réunions internationales, notamment lors de la COP22 ?

La plupart des instances internationales sont destinées aux Etats et consistent en l'adoption d'accords et la mise en place d'objectifs universels. Cependant, ces objectifs et accords ne peuvent être atteints qu'à travers l'action, et la plupart de l'action est réellement exécutée qu'au niveau des collectivités territoriales. Il est donc indispensable que les villes et les zones rurales participent et s'engagent activement pour le succès de ces décisions internationales.

Comment imaginez-vous les villes en 2030 ?

J'espère qu'en 2030, les gouvernements nationaux auront compris l'importance du rôle des villes dans la poursuite du développement durable. Je pense également qu'à l'avenir, de plus en plus de villes se développeront de façon durable.



Ville de Växjö en Suède

Quels sont les principaux enjeux actuels auxquels font face les grandes villes, principalement en termes d'impact de l'urbanisation sur la sécurité alimentaire des grandes villes ?

Khalifa : La maîtrise de l'urbanisation en termes de démographie et d'accès aux services de base pour les populations vulnérables sont les deux grands enjeux de la sécurité alimentaire dans les grandes villes. Le taux de croissance des villes africaines est de 3,9 % par an. C'est le taux le plus élevé au monde ; environ 320 millions d'Africains vivent en zone urbaine et ce nombre devrait passer à 654 millions d'ici 2030. En s'urbanisant à un rythme plus soutenu que dans n'importe quelle autre région du globe, les villes africaines multiplient les vulnérabilités et risquent d'être gravement sinistrées par les effets des dérèglements climatiques. Les effets du changement climatique dans nos pays se traduisent par la pollution, la sécheresse et les inondations ; sans parler de la raréfaction des terres agricoles. Une urbanisation mal maîtrisée a comme corollaire une vulnérabilité socio-économique dont les symptômes sont la pauvreté, les risques sanitaires, la malnutrition et une vulnérabilité accrue aux catastrophes industrielles et naturelles.

Pouvez-vous identifier des enjeux spécifiques pour des villes qui font face à une crise économique ?

Un plan intégré de développement urbain serait la solution idéale pour améliorer l'offre de services et créer une résilience des territoires urbains face aux fluctuations économiques. Ce plan résoudrait le manque de données fiables indispensables à une bonne planification. Cependant le manque d'infrastructures financières dans les collectivités locales ne permet pas de canaliser les investissements nécessaires pour accomplir ces politiques. Créer de l'incitation pour le secteur privé est aussi un enjeu essentiel à la croissance économique. A travers le marketing territorial, les villes peuvent créer de l'attractivité pour les entreprises mais aussi pour les investisseurs.

En quoi les collaborations entre différents secteurs et les liens entre zones rurales et zones urbaines sont essentiels, et comment sont-ils assurés ?

La capacité à s'assurer que le système fournit à toutes les populations rurales, comme urbaines, un accès adéquat aux services sur le long terme est l'objectif de toute collaboration trans-sectorielle. Dans ce sens, la logistique des territoires est très importante pour assurer l'harmonisation des services. En terme de sécurité alimentaire, le lien entre zones urbaines et rurales est indispensable car ce sont les zones rurales et péri-urbaines qui nourrissent les villes ; d'où la nécessité de développer les infrastructures pour faciliter les transports et communications.

Quelle est la place de la société civile dans les initiatives pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?

La société civile a toujours fait en sorte de combler le fossé existant entre les services publics et l'offre du secteur privé :

- Elle joue un rôle de veille et d'alerte pour prévenir les crises alimentaires, (et de carences nutritives des populations),
- Elle contribue aux solutions d'urgence, et aux solutions en matière d'approvisionnement,
- Elle impulse des innovations scientifiques, techniques, sociales ou financières.

Quels rôles jouent actuellement les villes dans la mise en place des Objectifs de développement durable et des décisions que les Etats ont pris à l'issue de la COP21 ?

Le rôle des villes dans la lutte contre le réchauffement climatique est déterminant : les zones urbaines abritent plus de 50 % de la population mondiale – les deux tiers en 2050 – et génèrent 70 % des émissions de carbone. L'Objectif de développement durable (ODD 11) des Nations Unies est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous. Les 17 ODD visent la fin de la pauvreté, des inégalités, de l'injustice et la réduction des effets du changement climatique. Ces ODD font partie des missions des collectivités locales. Les élus locaux font pression sur les Etats pour avancer les agendas sur le développement durable et le changement climatique. Ils sont aussi au cœur de la conception et de la réalisation des projets pour atteindre l'ensemble de ces Objectifs.

Quel rôle joueront les villes lors des prochaines réunions internationales de la COP22 ?

La COP22 sera probablement le moment de concrétiser les engagements de réduction des émissions des gaz à effet de serre entamés à Paris. Pour les gouvernements locaux, il s'agit aussi d'attirer les financements pour la réalisation des projets, de se mettre à niveau sur le plan technique, d'échanger sur les bonnes pratiques, et d'avancer ensemble sur des objectifs concertés.

Comment imaginez-vous les villes en 2030 ?

Des villes résilientes où les inégalités sont moindres et le vivre-ensemble une réalité.

HABITAT III

La 3^e Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable se tiendra à Quito en Équateur du 17 au 20 octobre 2016 sur le thème « Développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? ». Vingt ans après Habitat II, elle vise à dessiner l'agenda urbain des vingt prochaines années en fixant un cadre international stratégique et normatif sur le développement urbain durable.

Outil d'inspiration et support pour tous les acteurs qui souhaitent s'engager, Habitat III devra établir un plan d'actions concrètes pour que chacun s'approprie et réussisse à son niveau la transition urbaine.

Pour relever le défi des villes résilientes et durables, l'agenda Habitat III devra s'articuler avec les objectifs pour le climat de l'Accord de Paris obtenu à l'issue de la COP21 et l'Agenda 2030 sur le développement. L'ensemble des défis économiques et environnementaux relevés lors de ces sommets sont interconnectés, c'est pourquoi la convergence des agendas est nécessaire. Il faut à tout prix éviter que les gains issus d'Habitat III ne soient annihilés par des orientations contraires issues d'autres conférences internationales.

Impulser le dialogue et les alliances entre pouvoirs publics, organisations internationales, secteur privé et société civile est donc capital : tous doivent être associés pour passer collectivement à l'action.

Convergences

LA SOLIDARITÉ EN MAGASIN

Des boutiques alimentaires et solidaires surgissent un peu partout en France et notamment en milieu urbain. Exemples avec l'« Épisol » à Grenoble et l'« Étal solidaire » à Rennes.

A Grenoble, Épisol est une boutique solidaire. Elle vise « des personnes qui ne sont pas assez démunies pour venir aux distributions de colis alimentaires, qui souvent travaillent, mais qui ont de plus en plus de mal à s'en sortir », explique Jean-Marc Lefebvre, coordinateur du lieu. Pour bénéficier des prix réduits, il faut adhérer à l'association Épisol en justifiant de son quotient familial. Chaque adhérent reçoit une carte de fidélité. Le code barre de cette carte détermine le tarif applicable. La tarification est différenciée en fonction des revenus. Sur chaque étiquette, trois prix : le prix normal et deux niveaux de réduction. « Ces tarifs réduits sont possibles grâce aux dons financiers des associations et aux subventions des collectivités territoriales », précise Jean-Marc.

Dans le quartier Maurepas de Rennes, deux mardis après-midi par mois, les habitants trouvent choux-fleurs, poireaux, carottes et autres produits locaux de qualité vendus à moitié prix. Seule condition : être bénéficiaire de la carte Sortir, qui permet aux Rennais les plus modestes d'avoir accès à des activités culturelles à tarifs préférentiels. « C'est plus simple : nous n'avons pas à demander les ressources, pas de dossier à faire », indique Solange, une anima-



trice. « On n'est pas là pour faire des bénéfices : nous vendons les produits au coût d'achat à ceux qui n'ont pas la carte Sortir, et à moitié prix aux autres », précise Florent, comptable bénévole. À la caisse, à la pesée, derrière les « stands », les habitants du quartier se relaient.

Car cet étal solidaire a été monté pour et par eux.

Jacques Duffaut
Secours Catholique - Caritas France

LE SOUTIEN AUX COLLECTIFS D'AGRICULTEURS

Face aux défis agricoles, le soutien aux collectifs d'agriculteurs est indispensable. Exemple dans la commune de Brachoua au Maroc.

Devant les immenses défis qui se posent aux paysans marocains, Caritas Maroc appui des démarches agroécologiques de différents collectifs et coopératives agricoles et apporte son soutien à une association locale d'agriculteurs de la commune de Brachoua (12 000 habitants). Il s'agit de collaborer autour du développement de jardins maraîchers dont les productions seront mises en marché et commercialisées en circuit court dans les communes avoisinantes, et notamment dans les agglomérations de Rabat et Salé. On est bien dans le développement d'une agriculture périurbaine, s'appuyant sur la proximité de marchés porteurs et sur les connaissances et savoir-faire locaux. Plusieurs techniques d'agroécologie (production de biomasse, compostage, engrais organiques, rotation des cultures, semis direct sous couverture végétale, réintroduction d'arbres dans les



espaces défrichés, développement des arbres fruitiers) seront combinées et des tests seront effectués afin de déterminer la meilleure combinaison par parcelle et type de production. Il faudra également prendre en compte le déficit chronique en eau, encore accentué par les sécheresses de 2015 et 2016. Il existe toutefois certaines contraintes comme la difficulté d'accès aux semences de qualité pour l'agroécologie. Les stratégies de gestion

durable des parcelles reposeront d'abord sur une gestion dynamique du potentiel des sols et conservatrice de leur fertilité, en augmentant leur taux de matière organique ; leur capacité de rétention de l'eau en sera améliorée d'autant. Parallèlement à cet accompagnement, l'action de Caritas Maroc comprendra un volet spécifique de renforcement dédié aux femmes, notamment autour des activités d'élevage afin de confirmer leur légitimité économique au sein de l'exploitation familiale et d'assurer une source additionnelle de revenu.

Jean Vetraino
Secours Catholique - Caritas France

LES ENJEUX DU SOUTIEN À L'ÉLEVAGE ET À L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Dans les zones arides et semi-arides d'Afrique, l'économie repose en grande partie sur l'agriculture et l'élevage. La région compte plus de 50 millions de pasteurs et jusqu'à 200 millions d'agro-pasteurs. Ils fournissent 60 % de la viande bovine, et 70 % du lait de l'Afrique sub-saharienne. Bagoré Bathily est le PDG fondateur de la Laiterie du Berger, une entreprise sociale dont l'objectif est de construire une filière laitière sénégalaise plus forte, avec un élevage plus productif, orienté vers le marché local, urbain notamment. Témoignage.

Quels sont les challenges que rencontrent les éleveurs ?

Au Sénégal, l'élevage fait vivre près de 30 % de la population. C'est une activité très dépendante des ressources naturelles, et des saisons, en particulier au Sahel. Si la saison des pluies a été bonne, l'herbe aura suffisamment poussé et pourra nourrir le bétail sur place toute l'année, sinon, les éleveurs parcourront jusqu'à 400 km pour trouver des pâturages et exploiter le fourrage résiduel de la saison des pluies. Les vaches, elles, produisent peu de lait et leur résilience face au climat a ses limites, même si ce sont des animaux rustiques. En cas de sécheresse par exemple, un troupeau entier peut être décimé. Le producteur perd tout et n'a plus aucun moyen de subsistance. Aussi, certains éleveurs du Sénégal gagnent à peine plus de 60 euros par mois. Leur poids économique au sein de la société est très faible ; ils sont isolés et peu entendus.

Pourtant, l'élevage est une réelle opportunité pour les agriculteurs, et pour les consommateurs...

Au Sénégal, il y a un réel marché pour le lait. Les classes moyennes africaines sont le moteur de la croissance, les villes doivent être nourries



et alimentées en viande et en lait. Aujourd'hui, 90 % du lait commercialisé au Sénégal est importé d'Europe ou d'ailleurs, sous forme de poudre. Demain, les éleveurs sénégalais devront nourrir leur pays et leur région. C'est pourquoi nous avons développé une industrie laitière sénégalaise capable de produire et distribuer des produits laitiers à base de lait frais collecté chez 800 éleveurs dans le nord du Sénégal, en alternative à la poudre de lait importée : les produits Dolima.

La Laiterie du Berger, un système gagnant-gagnant pour les campagnes et pour les villes ?

Nous avons mis en place un réseau de collecte du lait frais, deux fois par jour, auprès des éleveurs présents dans un rayon de 50 km autour

de notre usine. Cette année, nous renforçons encore nos actions en faveur des producteurs. Dans le cadre du projet "KOSAM" nous développons avec nos partenaires ONG et entreprises, une ferme laitière pilote dont l'objectif est de mettre en place un modèle d'élevage laitier de référence qui soit performant et adapté aux conditions environnementales et économiques du Nord Sénégal. La ferme est composée d'un cheptel d'animaux croisés, de 3 à 30 vaches, ayant une bonne balance rusticité-productivité. D'ici la fin de l'année, le modèle permettra de produire un volume de lait significatif à un prix compétitif.

En parallèle, nous développons un système performant de services à la production, tout en structurant les producteurs en coopératives : aliments pour le bétail, prophylaxie, informations par téléphone portable, etc. Formés à chaque étape de développement de la ferme, les éleveurs trouvent ainsi dans leur collaboration avec la Laiterie du Berger un revenu régulier pour leur lait, revenu qui leur permet d'améliorer leur quotidien et de faire face aux dépenses exceptionnelles (santé par exemple). Du côté des consommateurs, les produits Dolima ont été spécialement conçus pour répondre au marché local. Notre marque phare « Dolima - Bon pour moi bon pour mon pays » est aujourd'hui connue par 90 % des Sénégalais et les produits sont distribués dans 10 000 points de vente dans tout le pays, notamment à Dakar et dans les villes de région. En 8 ans, de 2007 à 2015, nos ventes de produits laitiers frais ont été multipliées par 12.

lailaiteriedub Berger.wordpress.com

Hélène Lo Presti
SOS Sahel



UNE ALIMENTATION SAINES POUR TOUS À LA VILLE !

Afin de promouvoir l'agroécologie et l'éducation au respect de la terre, le collectif Torba a été créé dans une cité d'Ouled Fayet en banlieue d'Alger.

Le collectif Torba souhaite promouvoir l'agroécologie et l'éducation au respect de la terre. Créé par des urbains, le projet a commencé par le tri des déchets dans une cité de Ouled Fayet, dans la banlieue d'Alger. Des voisins se sont joints à l'aventure avec leurs enfants pour jardiner dans des bacs et, très vite avec le manque d'espace, le Collectif s'est étendu en milieu péri-urbain. L'association a organisé de nombreuses activités de sensibilisation et de formation à l'agroécologie et a réussi de manière autonome, en un peu plus d'un an, à monter une AMAP qui soutient l'activité paysanne et nourrit une vingtaine de familles urbaines, pour le plus grand plaisir des parents et des enfants.

L'AMAP est portée par une famille de paysans qui travaille dans une démarche agroécologique au sein d'une ferme diversifiée dans le Parc National de Chréa, à 30 km au sud d'Alger, reconnu réserve de la biosphère par l'UNESCO. L'association y organise des activités en famille, de retour à la nature et aux activités agricoles, des ateliers compost et semences et des classes vertes pour les enfants. La commission « Agroécologie » et la commission « Poulailier fermier », développent leurs connaissances des pratiques agroécologiques sur le demi hectare périurbain au lieu-dit de la petite ferme agroécologique « Djnane Bouchaoui », à la sortie d'Ouled Fayet. La commission permaculture vise, quant à elle, à développer le jardinage potager urbain et péri-urbain.

Cette initiative fait écho à celle de l'association Agroécologie & Développement, au Mali. A&D a mis en place à Bamako des kiosques alimentaires accessibles aux familles à revenus modestes. Ces projets répondent à une double problématique : trouver de nouveaux circuits pour approvisionner les villes et favoriser une alimentation saine pour tous, en favorisant une économie locale et durable.

Mickaël Béji & Morgane Roturier
Terre & Humanisme



L'AGROÉCOLOGIE, POUR QUOI FAIRE ?



L'agroécologie accroît la productivité au niveau local : la capacité des cultures et la rétention d'eau est 5 à 10 fois supérieure et les récoltes augmentent de 79 % en moyenne.



Elle réduit la pauvreté rurale en contribuant à la création d'emplois et limite l'exode rural.

Elle contribue à l'amélioration de la nutrition : plus de 80 000 variétés de plantes sont disponibles. De plus, l'agroécologie encourage la consommation de produits locaux. A titre d'exemple, les fruits locaux représentent 42 % du panier d'une famille d'Afrique Australe.

Elle facilite l'adaptation au changement climatique : la production de gaz à effet de serre pourra être réduite de 20 % à 60 % d'ici 2030 par l'évolution des pratiques agricoles. L'agroécologie permet également de réduire de presque 70 % l'érosion ravinante et de 18 % la perte de couches arables.

Source : Olivier de Schutter, « Agroécologie et droit à l'alimentation », Rapport présenté au Conseil des Droits de l'Homme à l'ONU, 2011 / Voir Baromètre de la faim 2015 (page 12).

FORMER POUR DIFFUSER L'AGROÉCOLOGIE

Pour Sam Tokoro de l'APAD Sanguié, Ablacé Compaoré de l'AIDMR et Souleymane Belemgnégré, de Béo Nééré, au Burkina Faso, l'objectif est simple : accompagner la diffusion de l'agroécologie en milieu rural. Ayant bénéficié tous les trois de la formation d'animateurs en agroécologie, ils ont aujourd'hui l'expérience leur permettant de transmettre à leur tour leurs savoirs.

Cet objectif se réalise par la formation « animateur en agroécologie » à destination de paysans et d'acteurs associatifs locaux. Personnes ressources, ils sont en capacité de transmettre la démarche. Par leurs propres pratiques agroécologiques, les animateurs sensibilisent leurs familles, leurs voisins, leur communauté et leur territoire d'intervention professionnelle et les incitent à faire évoluer leurs pratiques agricoles.

« Cette année, pour la culture de riz, j'ai utilisé du compost au lieu des engrais chimiques. Le rendement est supérieur à ce que j'obtenais avant. Tout le monde a été surpris et intéressé par les résultats de mon champ », déclare une cultivatrice de Kara au Mali.

Depuis 2011, le collectif de 20 partenaires, au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, au Sénégal et au Togo a ainsi formé 130 animateurs en agro-

écologie sur la base d'un socle commun de formation. Par effet « boule de neige », ils ont sensibilisé plus de 800 nouvelles communautés paysannes à l'agroécologie. Tous ensemble, ils élaborent un outil de suivi des impacts de la formation par les animateurs.

C'est dans cette même logique que travaille l'association Accès Réagis, avec son projet de gestion de terres agricoles à Saint-Gildas-des-Bois, en Loire-Atlantique en France. Les encadrants se forment aux techniques utilisées en agroécologie.

A plus long terme, la volonté est de partager cette expérience avec les maraîchers intéressés du territoire. Partout, il est déjà possible de constater le recul du désert, l'amélioration de la



qualité des sols, la baisse de l'exode rural et la valorisation d'une économie locale et durable et des savoirs paysans.

Lucile Zugmeyer & Morgane Roturier
Terre & Humanisme

DE L'AGRICULTURE POUR NOURIR LES HOMMES

Produire autrement

Le groupement de 80 agriculteurs Cendrecor a été initié pour recycler et valoriser sur ses sols (5000 hectares) des cendres produites par un industriel papetier de la Haute-Vienne et pour devenir plus autonome en protéines dans ses élevages.

Chaque année, 15 000 tonnes de sous-produits industriels sont valorisés pour améliorer la fertilité des sols. Les systèmes agricoles ont été repensés pour couvrir les sols au maximum, introduire des légumineuses et réduire les émissions de CO₂.

Joindre des objectifs de performance économique, environnementale et l'excellence sociale

Les 80 agriculteurs de Cendrecor ont décidé d'aller plus loin : utiliser le potentiel agricole des réserves foncières non-utilisées de la Haute-Vienne, fertilisées par les cendres, en y plantant des graines de pommes de terre, puis distribuer la récolte à une structure d'aide aux personnes en situation de pauvreté. En août 2015, près de 10 tonnes de pommes de

terre récoltées ont été données à la Banque Alimentaire de la Haute Vienne qui les a redistribuées à aux partenaires associatifs, soit à 10 000 bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Novateur dans le monde agricole local et fédérateur, c'est un projet à dimension solidaire. Les agriculteurs de Cendrecor, la Communauté de communes Vienne-Glane, la municipalité d'Oradour-sur-Glane, une banque locale et l'Association des membres de

l'ordre du mérite agricole financent le projet humaniste.

En 2016, l'élan de solidarité entre Cendrecor et le monde associatif se poursuit. De l'avoine blanche sera cultivée afin de produire des corn-flakes.

Gaëtan Lassalle
Banques Alimentaires



DANS LES CAMPS ET LES VILLES, LA SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS S'ORGANISE

En 2016, parmi les 65 millions de déplacés, plus de 21 millions sont réfugiés hors de leur pays. Dans les pays d'accueil, principalement des « pays du Sud », près de 60% de ces réfugiés vivent dans des zones urbaines : les camps regroupent rarement l'essentiel des populations déplacées. En Turquie, 90% des réfugiés ont préféré trouver refuge dans les villes et éviter les camps.

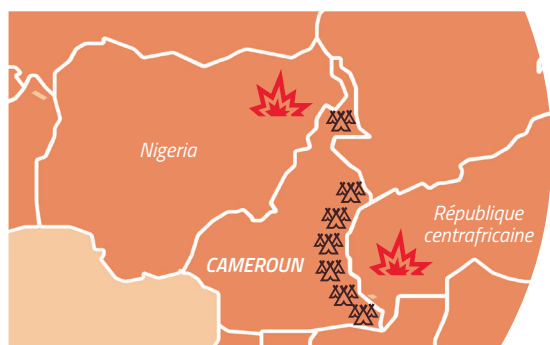
La gestion des réfugiés doit donc dépasser les frontières des camps. Mais comment opérer un tel changement ? Les pratiques actuelles consacrent une très grande partie de l'aide humanitaire aux camps de réfugiés, bien que les besoins en dehors des camps soient colossaux. Dispersés dans les villes, les réfugiés deviennent « invisibles » et ont rarement accès à l'aide humanitaire. Dans ce contexte, les groupes d'entraide de réfugiés dans les pays du Sud jouent un rôle crucial.

Ces groupes plus ou moins structurés ciblent les besoins de leurs communautés, et aident les réfugiés à mieux prendre en main leur destin. L'ONG Urban refugees a créé deux types de programmes pour renforcer ces groupes d'entraide :

- Une intervention directe sur le terrain (programmes d'incubation), sous forme de formations intensives adaptées à leurs besoins spécifiques, auprès des leaders des groupes d'entraide de réfugiés : c'est le projet actuel « Malaisie ».

- La constitution et l'animation d'un réseau international d'ONG, pour y susciter le partage et la duplication des « bonnes pratiques », identifiées au sein de leurs programmes d'action. Près de 80 ONG. ont rejoint ce réseau dans plus de 40 pays.

Alain Violet
Urban Refugees



Au total, près de 323 000 réfugiés principalement en provenance du Nigéria et de la République centrafricaine ont fui les conflits de leur pays pour venir s'installer au Cameroun. Près de la moitié s'est installée dans des camps.

Pour leur venir en aide, la coordination des acteurs humanitaires sur le terrain est une nécessité.

A leur arrivée au Cameroun, les réfugiés ont généralement tout laissé derrière eux et n'ont plus rien. Les associations ciblent en priorité les besoins immédiats des réfugiés : se nourrir, avoir accès à l'eau potable, avoir un toit au-dessus de la tête.

En coordonnant et en assurant la gestion des camps au quotidien on répond ainsi aux besoins primaires. Dans un second temps, il faut accompagner les réfugiés afin qu'ils récupèrent leur autonomie et ne soient plus uniquement dépendant de l'aide extérieure.

De l'urgence...



Construction d'abris d'urgence pour accueillir les familles réfugiées

Acheminement d'eau potable par camion,
Construction de forages
Réhabilitation de points d'eau
Construction de latrines



Distribution de rations alimentaires, (céréales, huile, légumineuses, sel)

Gestion des déchets sur l'ensemble des sites, afin d'éviter la propagation de maladies liées à l'insalubrité



Prise en charge, en appui aux centres de santé, des soins de santé primaires (maternité, vaccinations, prise en charge paludisme et malnutrition...)

Construction de salles de classe
Dons de Kits scolaires
Sensibilisation sur l'importance de l'éducation et surtout des filles



... au retour à l'autonomie



Création et formation de comités de réfugiés pour la construction d'abris durables



Distribution de semences maraichères
Installation de sacs potagers afin de permettre aux familles de développer une petite production agricole et de diversifier leur alimentation

Constitution et formation de comités de gestion de l'eau dédiés à l'entretien des points d'eau
Construction de blocs sanitaires durables



Mise en place d'un réseau agent santé communautaire permettant la diffusion de messages de promotion de la santé et de la nutrition

Plaidoyer auprès du gouvernement pour le déploiement de personnel enseignants dans les centres d'éducation des camps



Production de briquettes par les réfugiés à partir de copeaux de bois. Ainsi, les ménages chauffent leur foyer et préparent leur repas sans épuiser les ressources naturelles. Cela permet aussi aux femmes d'éviter les violences qui ont parfois lieu lors du ramassage du bois hors des camps.

AU LIBAN, LA DISTRIBUTION D'ARGENT LIQUIDE AU SERVICE DE LA DIGNITÉ

Si l'image classique des réfugiés est celle de tentes beiges s'étendant à perte de vue, la réalité est tout autre. Deux tiers des réfugiés vivent en zone urbaine. Le système de l'aide doit s'adapter à cette dichotomie, car les besoins des réfugiés peuvent être différents selon qu'ils se trouvent dans un camp ou dans une grande ville.



Au Liban, un quart des habitants sont des personnes déplacées, un million d'entre eux sont Syriens.

Si des milliers de Syriens vivent dans les campements informels de réfugiés à l'est du pays, une majorité d'entre eux se sont installés en zone urbaine. Synonyme d'opportunités, la ville ne satisfait pas toujours les espoirs escomptés, particulièrement pour ces populations très vulnérables. Face à un coût de la vie quotidienne plus élevé au Liban qu'en Syrie, la plupart des familles de réfugiés syriens qui ont tout perdu adoptent des comportements néfastes pour subvenir à leurs besoins essentiels : ils diminuent le nombre de repas par jour et/ou les donnent à leurs enfants. Une autre pratique consiste à contraindre les enfants à travailler, à mendier, ou à marier les filles mineures pour recevoir une contrepartie financière. Les personnes s'endettent et leur pouvoir d'achat diminue.

Pour remédier à cette situation dramatique dans laquelle des milliers de familles sont plongées, six ONG internationales se sont réunies pour mener un projet dans plusieurs régions du Liban : le « Lebanon Cash Consortium » (LCC). Ce programme permet à 30 800 ménages socialement et économiquement vulnérables, incluant 154 000 réfugiés syriens, de subvenir à leurs besoins essentiels. Pour cela, ils reçoivent une aide de 175 dollars en espèce au moyen d'un système à carte unique, qui complète les aides reçues des

organisations internationales. Les premières conclusions montrent que les liquidités sont avant tout utilisées par les familles pour payer leur loyer.

La distribution de liquidités aux populations est une pratique très prometteuse. Les organisations humanitaires l'utilisent fréquemment pour permettre non seulement aux ménages de diversifier leurs pratiques alimentaires, d'économiser, mais avant tout d'agir comme mesure de protection contre l'augmentation de mauvaises méthodes d'adaptation et d'apporter un soutien au marché de l'emploi. Donner de l'argent sans condition est synonyme d'autonomisation pour les populations, et de respect de leurs priorités. Elles peuvent ainsi obtenir des objets qu'elles estiment nécessaires et qui ne sont pas forcément proposés par les organismes d'aide : pièces détachées automobiles, ustensiles...

Ce procédé l'est aussi pour les travailleurs humanitaires : les coûts et les risques liés au transport de denrées sont considérablement réduits. Ce type d'activité est en accord avec les méthodes de l'humanitaire de demain : une approche plus horizontale où les bénéficiaires participent pleinement à la détermination de leurs propres besoins.

Gabrielle Cathala
ACTED



EN SAVOIR+
LES RÉFUGIÉS
AU LIBAN

1,2 million

de réfugiés pour 5,9 millions
habitants au Liban.

50 % des réfugiés sont des
enfants.

348 000 enfants
(Libanais, Syriens, Palestiniens)
sont déscolarisés.

61%

Le pourcentage des personnes
vivant en dessous du seuil de
pauvreté depuis 2011.

55 % des réfugiés Syriens
enregistrés auprès du Haut-
Commissariat des Nations
Unies pour les Réfugiés ont
une dette de 400 dollars.

75%

des réfugiés actifs ont des
contrats temporaires ou des
emplois occasionnels.

Les bons
alimentaires sont la pre-
mière source de revenu
pour 40 % des familles.

PORT-AU-PRINCE : LE DÉFI DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS LES BIDONVILLES

Capitale d'Haïti, Port-au-Prince est marquée par l'existence de vastes bidonvilles, situés en marge de la métropole où vivent près de la moitié des 3 millions d'habitants de la capitale. Socialement très hétérogènes, ces bidonvilles cumulent de nombreux handicaps avec la défaillance, voire l'absence de services essentiels (accès à l'eau, assainissement, voirie...), renforçant alors la vulnérabilité de ses habitants.

DESPREZ UN QUARTIER CIBLÉ PAR LE PROJET

10 500 habitants sur 68 hectares (dont 53 % de femmes)

Densité moyenne de 15 450 habitants / km² environ

Ménage de 4,2 personnes en moyenne

La majorité des habitants ont entre 15 et 30 ans

78 % des logements n'ont pas un accès direct à l'eau potable

81 % des logements n'ont pas un accès direct à l'électricité

78 % des ménages n'ont pas un accès direct à des toilettes à la maison (assainissement domestique)

Autres problèmes rencontrés : insalubrité de l'habitat, précarité de la tenure foncière, délabrement et sous-dimensionnement des infrastructures viaires, absence de réseaux publics de services sociaux et culturels.

L'enjeu de l'accès à l'eau potable dans les bidonvilles

Dans un tel contexte, l'accès à l'eau potable est un défi quotidien. L'eau potable est indispensable pour subvenir aux besoins élémentaires des familles (boire, se laver, cuisiner...), mais aussi pour leur permettre de vivre dans un environnement plus sain tout en améliorant leur situation socioéconomique. Cependant, les conditions particulières d'urbanisation de ces quartiers (habitat non réglementaire, régimes fonciers peu régulés...) limitent la capacité des réseaux d'eau à satisfaire les demandes croissantes en eau potable pour tous.

La mise en place d'un service de l'eau adapté aux quartiers défavorisés

Face à ces défis, la Société des Eaux de Port-au-Prince, accompagnée d'ONG, a introduit, il y a une dizaine d'années, un modèle de desserte d'eau potable s'appuyant sur une gestion démocratique.

Il s'agit d'approvisionner les quartiers défavorisés en étendant le réseau public jusqu'à des kiosques érigés en différents endroits de la ville. Le service est géré selon des principes d'autogestion par



des comités Dlo issus des quartiers et structurés à la suite d'élections locales. Avant le séisme du 12 janvier 2010, une cinquantaine de quartiers bénéficiaient de ce système, soit près d'un tiers des habitants de Port-au-Prince.

Des défis persistants à relever pour les comités locaux

Toutefois, l'accroissement de la desserte ne s'est pas accompagné d'une augmentation des capacités de production d'eau de la Société des Eaux,

d'où de gros problèmes d'approvisionnement. Car au lieu de partager la ressource équitablement entre les habitants et les quartiers de la ville, les responsables politiques ont préféré privilégier la desserte des quartiers favorisés de la capitale. Les bidonvilles de Port-au-Prince reçoivent aujourd'hui moins de 1 % de l'eau distribuée par le réseau municipal alors qu'ils représentent plus de 50 % de la population de l'agglomération.

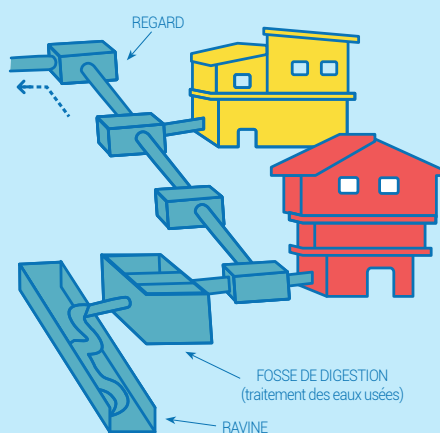
Mais la mobilisation continue localement : des actions sont actuellement en cours afin de rassembler les comités Dlo, au sein d'une fédération, la Fekod. Son objectif : donner plus de voix aux comités et aux acteurs des quartiers dans les processus de décisions autour de la politique de l'eau à Port-au-Prince. Des investissements sont aussi programmés pour accroître les capacités de production de la Société des Eaux, avec une attente : que cela bénéficie, avec le soutien des responsables politiques, aux quartiers pauvres de la ville.

Frédéric Naulet
GREY, ONG membre de la Coalition Eau

À Port-au-Prince en Haïti, l'assainissement est également une problématique cruciale.

Dans le quartier très dense de Christ-Roi, des mini réseaux simplifiés d'assainissement urbain sont mis en place pour améliorer durablement la situation sanitaire des quartiers, en partenariat avec la DINEPA.

Plus de 200 familles, soit un millier de personnes, ont ainsi été raccordées à ces systèmes d'assainissement, conçus pour permettre le potentiel raccordement d'autres utilisateurs. Des comités de gestion ont été structurés et formés sur l'entretien et la maintenance des réseaux afin d'assurer leur pérennité.



Solidarités International

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire implique la production de denrées alimentaires, mais aussi leur stockage, leur transport et leur transformation. Ainsi, la chaleur comme le froid peuvent être un réel obstacle à la préservation de ces aliments. La disponibilité en énergie joue un rôle majeur dans ces différentes activités. Pour faire face à ces enjeux, il existe des solutions adaptées comme le bioclimatisme. Regards croisés entre le Mali avec Renaud David chargé de projet et le Tadjikistan avec Muhtaram Atobulloeva, maraîchère bénéficiaire.

Au sud-est du Mali, Konséguéla est une collectivité regroupant 18 villages. Malgré les difficultés chroniques d'approvisionnement en gasoil et la volatilité de son prix, la zone se structure peu à peu à travers le développement économique local. Dans ce contexte les entreprises peinent tout de même à survivre. Entre 2008 et 2013, 95 % des meuniers y ont ainsi fermé boutique, contraignant les femmes à revenir au pilon traditionnel pour la transformation des céréales.

Au Tadjikistan, les habitants des districts d'Aini et Asht, situés dans des zones montagneuses désertiques et très froides en hiver (souvent -10°C) sont en situation de vulnérabilité : l'absence de source énergétique maîtrisée pose des difficultés d'écoulement des productions agricoles et les producteurs subissent des pertes considérables dues au gel.

Comment vos équipements énergétiques peuvent-ils améliorer le stockage, la transformation et la conservation des aliments ?

Renaud - La collectivité de Konséguéla et ses 31 000 habitants ont décidé de créer une Zone d'Activités Electrifiée (ZAE) alimentée 24h/24 à 100 % par des énergies renouvelables (photovoltaïque et biocarburant paysan).

Installée dans des bâtiments bioclimatiques, la ZAE accueille 11 très petites entreprises locales accompagnées dans leur développement. Elles dispensent à la population de nouveaux produits et services jusqu'ici difficilement accessibles, dont des services de denrées alimentaires réfrigérées et congelées (poissons issus de l'activité de pisciculture) et un service de boulangerie.

Muhtaram - En tant que maraîchère, j'ai pu bénéficier d'un programme visant à améliorer la conservation des aliments par l'installation de celliers de stockage bioclimatiques. Nous avons suivi une formation pour la construction, l'isolation et la ventilation du cellier afin de mieux conserver nos produits. Nous avons creusé une cave dans le sol afin de profiter de la fraîcheur en été, et de la chaleur en hiver.

En parallèle, j'ai pu bénéficier d'une formation aux techniques de gestion durable des ressources comme les sols et l'eau. J'ai été sensibilisée au compostage, à la rotation des cultures et à l'irrigation goutte-à-goutte.

Quels sont les avantages de ces solutions ?

Renaud - L'activité de vente de pains de glace grâce à l'utilisation de trois congérateurs

apporte environ 1500 euros mensuel de chiffre d'affaire qui a permis de créer six nouveaux emplois pérennes. Les femmes ont également une source de revenu complémentaire avec la vente de jus fabriqués localement. En outre, la demande en pain auprès du boulanger étant de plus en plus importante (jusqu'à 2000 clients par jour), l'entreprise est accompagnée vers l'intégration de farines locales (maïs, sésame...) pour réduire ses charges en approvisionnement de farine. Depuis son lancement, la boulangerie a créé 11 emplois.

Muhtaram - Avant, et avec beaucoup de difficultés, je conservais des pommes dans un petit espace sous la maison. Je perdais une grande partie de ma récolte. Maintenant, avec le cellier bioclimatique je peux conserver dans d'excellentes conditions deux tonnes de pommes entre novembre et mars. Si le prix des pommes pendant la saison est 2 TJS (0.22€) le kilo, je peux vendre pendant l'hiver chaque semaine 100 à 150 kilos à 3 TJS (0.33€) le kilo, ce qui a augmenté mon revenu d'environ 30 %.

Audrey Onillon
GERES



Technique de la voûte nubienne

Les 360m² de bâtiment de la ZAE répondent aux principes de performance énergétique du bio climatisme (technique en terre crue de la voûte nubienne). C'est un procédé architectural antique permettant avec de la terre crue séchée au soleil de construire des habitations aux toitures voûtées.

Ces bâtiments passifs ne nécessitent donc pas de climatisation car cette terre crue a le pouvoir de réguler les différences de températures intérieures (pour l'été : plus frais le jour car le mur se rafraîchit la nuit, rendant cette fraîcheur le jour).

RENFORCER LES DROITS DES FEMMES : UN PARI GAGNANT CONTRE LA FAIM

Partout dans le monde, les femmes font face à de nombreux défis afin de nourrir leur famille : droit coutumier peu favorable, manque d'accès aux opportunités économiques. Pourtant, l'autonomisation des femmes a permis de réduire la malnutrition de 55 % dans les pays en développement à la fin du 20^e siècle. Des solutions existent : nous pouvons combattre la faim avec les femmes et garantir le respect de leurs droits. Partons à la rencontre de Madeleine au Bénin et de Melia à Haïti.

Revendiquer l'accès à la terre : un défi pour les femmes en milieu rural

Au Bénin, Madeleine Eke se bat chaque jour pour subvenir aux besoins de ses sept enfants. Veuve depuis plusieurs années, elle travaillait seule la terre léguée par son père lorsque deux de ses frères ont revendiqué la propriété de cette parcelle : « Mes frères avaient hérité d'autres terres. Ce terrain était le mien. En l'absence de compromis, les autorités locales ont interdit à quiconque de cultiver ou d'entretenir le champ. Je n'avais plus rien pour nourrir mes enfants », se souvient Madeleine.

Forte des connaissances acquises lors de formations dispensées sur les droits d'accès à la propriété, Madeleine a pu se faire entendre par le chef d'arrondissement, qui a fini par stopper la vente de la parcelle par les deux frères. « J'ai pu reprendre mes activités agricoles. Et j'attends la signature d'un acte juridique attestant officiellement de ma propriété. Je ne veux pas que cette situation se reproduise », explique Madeleine.

Madeleine n'est pas un cas isolé. Partout dans le monde, les inégalités de genre restent une réalité. Les femmes constituent 43 % de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement, alors même qu'elles représentent moins de 20 % des propriétaires fonciers. L'adoption de lois peut contribuer à des avancées, mais le témoignage de Madeleine montre qu'il existe souvent un réel fossé entre celles-ci et les traditions locales qui limitent l'accès des femmes aux ressources tant foncières que financières.

Miser sur la formation et le micro-entrepreneuriat : une priorité en milieu urbain

L'histoire de Melia Telancie, mère de quatre enfants, est un autre exemple des difficultés quotidiennes des femmes pour nourrir leur famille. Melia vit dans un quartier en périphérie de Port-au-Prince, en Haïti. « Je gagnais un peu d'argent en vendant des produits alimentaires dans mon quartier. Mais lorsque mon compagnon est tombé gravement malade, nos ressources ont fortement diminué », raconte Melia. Sur

l'initiative d'un de ses voisins, Melia a pu rejoindre une association villageoise d'épargne et de crédit, une alternative aux structures bancaires classiques proposée aux personnes les plus vulnérables. Ces associations leur permettent d'épargner et de démarrer une activité malgré de faibles revenus. Melia a également bénéficié d'une formation sur les techniques de transformation de fruits et sur les outils nécessaires à la commercialisation de ses produits.

« Après quelques mois d'épargne et grâce à deux emprunts, j'ai pu lancer ma propre entreprise ! J'ai maintenant un revenu stable. Je peux subvenir aux besoins de ma famille : nourrir et couvrir les frais de scolarité de mes enfants. Aujourd'hui, je partage mon expérience avec les femmes de ma communauté et les encourage, elles aussi, à prendre leur destin en main », se réjouit Melia.

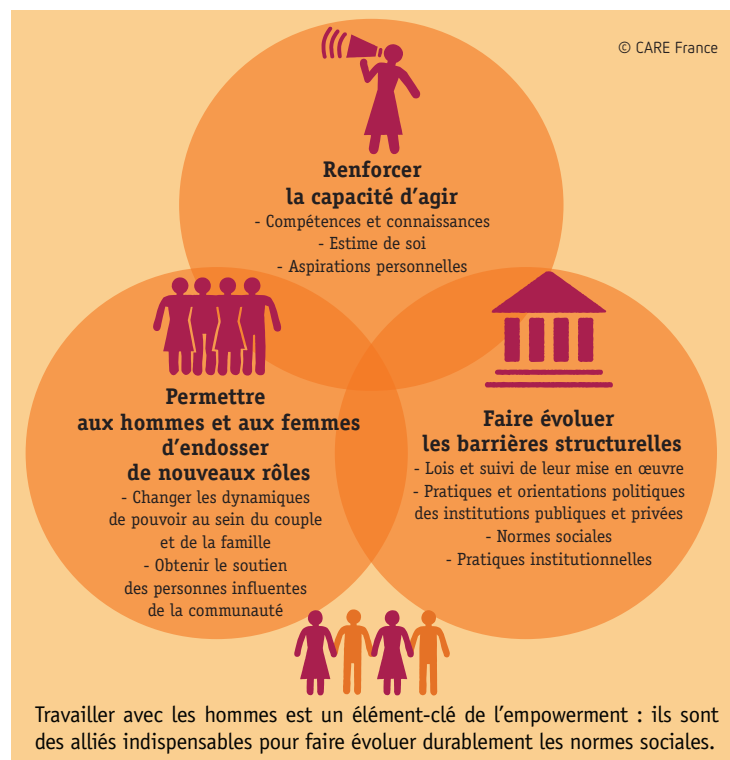
EMPOWERMENT :
quels sont les outils pour favoriser l'autonomisation des femmes ?

Comme Melia, la majorité des femmes et des filles sont confrontées à de nombreux obstacles en termes de droits, d'opportunités et de participation aux décisions : elles se retrouvent dans un cercle vicieux de précarité, voire d'extrême pauvreté et de faim.

Les témoignages de Madeleine et Melia démontrent la nécessité de mieux comprendre les causes profondes des inégalités et des dynamiques de pouvoir entre les sexes, en fonction des environnements de vie.

Si les hommes sont des alliés stratégiques pour garantir le respect des droits des femmes, il faut avant tout aider les femmes à gagner en confiance et à s'approprier leurs droits afin de pouvoir les revendiquer : c'est ce que l'on appelle « l'empowerment ». C'est ce qui permettra un impact positif et durable, en particulier dans la lutte contre la faim.

Fanny Petitbon
CARE France



INÉGALITÉS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU BRÉSIL : TIRER LES LEÇONS D'UN MODÈLE DE POLITIQUE NATIONALE

Les Objectifs de développement durable constituent une incitation à la mise en œuvre, à l'échelle nationale, de politiques ambitieuses et cohérentes, traitant de manière systémique l'ensemble des 17 ODD. Dans cette perspective, les ODD ne prendront sens que s'ils permettent d'enclencher une dynamique d'apprentissage collectif, entre les différents pays de la planète, qui cherchent, chacun selon ses spécificités, une trajectoire de transformation structurelle vers le développement durable.

À la croisée de la sécurité alimentaire et de la réduction des inégalités, le Brésil, un des pays les plus inégalitaires du monde, a mis en place dans les années de présidence de Lula, une politique publique ambitieuse par son ampleur et sa cohérence, intitulée « Fome Zero » (Faim Zéro).

Ce programme a mis en cohérence des outils préexistants, comme les transferts financiers aux plus démunis ou le programme d'appui à l'agriculture familiale, et des aspects plus innovants, comme l'approvisionnement des restau-

rants publics d'aide alimentaire auprès de petits agriculteurs biologiques. Un autre pilier de ce programme a été l'institutionnalisation du droit à l'alimentation, notamment par son inscription dans la constitution brésilienne, donnant ainsi des outils juridiques pour des groupes sociaux qui cherchent à lutter contre les discriminations qu'ils peuvent subir en matière d'accès à l'alimentation.

Des conseils consultatifs de la sécurité alimentaire ont aussi été mis en place, depuis l'échelon municipal jusqu'à l'échelon fédéral au plus haut niveau, permettant ainsi un dialogue intersectoriel entre acteurs de différents ministères sectoriels, et donnant aussi à la société civile une plus grande capacité à peser sur les politiques nationales.

Vu son ambition et son ampleur, ce programme, porté notamment au cours de la campagne de Lula par l'actuel directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, mérite qu'un bilan exhaustif de ses résultats soit tiré : on a désormais suffisamment de recul pour mesurer ses effets ; d'autres pays latino-américains s'en

sont inspirés pour bâtir leur propre politique, comme au Mexique. Comprendre les avancées et les limites de cette politique publique nationale constituera une contribution majeure à l'apprentissage collectif nécessaire pour que les autres pays de la planète puissent définir en connaissance de cause leur transformation vers la sécurité alimentaire, la réduction des inégalités, et la durabilité.

Sébastien Treyer
Institut du Développement Durable
et des Relations Internationales (IDRI)



La promotion des Objectifs de développement durable aux Jeux Olympiques de Rio

En 1992, se tenait la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio. Depuis, la sensibilisation environnementale du mouvement olympique n'a cessé de croître. Quatre ans plus tard, en 1996, la Charte olympique était modifiée, reconnaissant l'environnement comme troisième pilier de l'Olympisme. Cette année, l'intérêt du Mouvement olympique pour les questions liées à l'environnement est plus présent que jamais, et les Jeux Olympiques de Rio sont l'occasion d'orienter tous les efforts vers un avenir plus durable, plus équitable et plus vert, correspondant aux résultats affichés par les ODD.

« Le sport peut et doit jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'un monde plus durable »
Carlos Arthur Nuzman, Président des JO de Rio 2016

Le sport, par sa faculté à rassembler et construire ensemble, joue en effet un rôle primordial dans la promotion d'un monde plus respectueux de notre environnement.

Le Comité d'organisation a d'ailleurs lancé son plan de gestion de la durabilité par un accord de coopération technique signé avec le

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce plan de développement durable prévoit notamment une évaluation et une médiation relative à la durabilité entre Rio 2016 et le peuple brésilien.

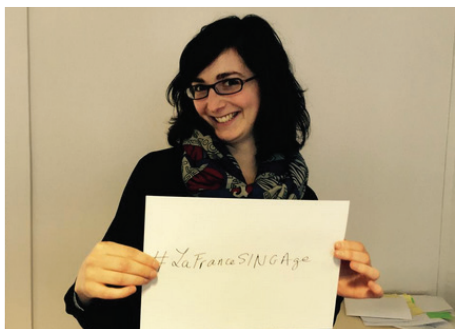
« Le sport et l'environnement sont des outils puissants pour le développement durable »
Denise Hamú, Représentante du PNUE au Brésil

Un événement d'une telle ampleur, mobilisant des populations de toutes les régions du monde permet de montrer l'exemple quant à la mise en œuvre de pratiques durables. L'Amérique du Sud, et plus particulièrement le Brésil, ayant une approche de conservation de la biodiversité, développant ainsi des économies faible en carbone est un lieu stratégique pour la diffusion de bonnes pratiques en matière de développement durable.

Les Jeux Olympiques de Rio 2016 sont ainsi organisés autour de quatre valeurs tournées vers le développement durable : la responsabilité, l'inclusion, l'intégrité et la transparence.

ENGAGEZ-VOUS !

A 26 ans, Marie Beaurepaire est Directrice de la communauté Ile-de-France de SINGA après avoir effectué un service civique au sein de l'organisme. Enthousiasmée par l'interculturalisme et les rencontres qu'il permet, Marie a découvert cette initiative en 2014 au Forum Mondial Convergences lors de la présentation de son co-fondateur à la soirée Youth We Can!



Pourrais-tu décrire SINGA en quelques mots ?

SINGA a été créée en 2012 par Guillaume Capelle et Nathanaël Molle, afin de mettre en relation des personnes réfugiées et des personnes issues de la société d'accueil, autour de passions partagées. L'idée est de sortir du modèle où les personnes réfugiées rencontrent seulement des professionnels de l'asile, et où les citoyens se font une image des réfugiés fondée uniquement sur le discours des médias. L'objectif est de décroquer, déverrouiller et mettre en réseau des personnes qui, sans SINGA, ne se seraient jamais rencontrées.

Pourquoi « accueillir les réfugiés renforce notre société » ?

Nous sommes persuadés que les personnes que nous accueillons viennent avec des talents et des choses à offrir. Nous voulons simplement nous organiser pour qu'elles puissent les partager car elles ont des savoirs uniques (souffleurs de verre Syriens, etc.), ou de savoir-faire futurs uniques, car elles remarquent des choses qui nous manquent, ou qui pourraient être améliorées quand on accueille bien, les talents se

révèlent ! Au lieu de penser que nous recevons la misère du monde, nous accueillons en réalité sa richesse.

Qu'est ce qui t'as poussé à rejoindre SINGA ?

J'ai entendu parler de SINGA pour la première fois au Forum Convergences de 2014, lors de la présentation de Nathanaël à la soirée Youth We Can. L'association se proposait de travailler avec des personnes réfugiées au service de l'ensemble de la société, et non l'inverse. C'est ce qui m'a beaucoup plu avec SINGA ; cette idée de construire des programmes pour la société avec les réfugiés.

Quels sont les projets phares de SINGA ? Peux-tu en décrire un en particulier ?

Parmi les projets phares de SINGA, on compte notamment CALM (Comme à la Maison, réseau d'accueil des personnes réfugiées chez des particuliers), la Fabrique (incubateur de projets portés par des personnes réfugiées et issues de la société d'accueil), Langue et Culture, Trait d'Union... Langues et Culture est un projet de mise en relation des personnes en fonction de leurs passions partagées. Tous les membres de la communauté sont invités à proposer des événements, des ateliers ou des rencontres en binôme afin de partager leurs expériences, connaissances et envies, quel que soit leur statut.

Comment imagines-tu SINGA dans le futur ?

Dans le futur, j' imagine SINGA comme une communauté active, dont tous les membres proposeront des activités et événements, partout en France et dans le monde, à travers notre plateforme en ligne. J' imagine que grâce à ces rencontres, SINGA se réinventera sans cesse et restera à la pointe de l'innovation quant à l'inclusion des personnes réfugiées et à la résolution des challenges rencontrés par les sociétés d'accueil.

Quel(s) conseil(s) donnerais-tu aux jeunes qui souhaitent s'engager ?

Je donnerais comme conseil principal d'y aller, de s'engager, car cela permet d'apprendre à se connaître, à connaître ses talents, ses qualités, et ses limites. Engagez-vous selon vos passions et vos valeurs car cela doit rester un plaisir, pas une contrainte!

Propos recueillis par ACTED



REMERCIEMENTS

Joséphine de Bartillat, Mickaël Béji, Sarah Bel, Laury-Anne Bellessa, Sonia Ben Ali, Marie Beaurepaire, Claude Bobey, Alix Bouillon, Gabrielle Cathala, Sophie Chassot, Tugdual de Dieuleveult, Thibault d'Hauthuille, Ambre Eyoun, Diane Fogelman, Mathias Ginot, Catherine Huissoud, Carolina Herrera, Jean Javogue, Francis Koloko, Sophie Laurence, Gaëtan Lassale, Christophe Lebel, Elise Lesieur, Hélène Lo Presti, Mathilde Ligneau, Emmanuelle Maisonnave, Emmanuel Maistre, Kristel Malegue, Julie Mayans, Carolyn Meyer, Frédéric Naulet, Audrey Onillon, Caroline Pasquier, Fanny Petitbon, Cassandre Piou, Morgane Roturier, Adrien Tomarchio, Oumou Traoré, Sébastien Treyer, Jean Vettraino, Alain Violet, Lucile Zugmeyer.

Baromètre des solutions durables 2016 - Septembre 2016 Conception éditoriale : Gabrielle Cathala - ACTED. Impression : Imprimerie de la Centrale Lens. ACTED - 33, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris - France. Contactez-nous : adrien.tomarchio@acted.org / 01 42 65 61 40

Le Baromètre des solutions durables 2016 est produit grâce au soutien du Conseil régional d'Ile-de-France. Les opinions exprimées dans les articles de cette édition du Baromètre des solutions durables 2016 n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles d'ACTED et de ses partenaires. Imprimé sur papier recyclé